



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> juin 2020  
Français  
Original : anglais

**Commission des Nations Unies  
pour le droit commercial international**  
Cinquante-troisième session  
New York, 6-17 juillet 2020

## Coordination et coopération

### **Organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales invitées aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail**

#### Note du Secrétariat

1. La Commission se souviendra peut-être qu'entre sa quarante-quatrième et sa cinquantième session, de 2011 à 2017, elle avait entendu des rapports oraux du Secrétariat sur les organisations intergouvernementales et non gouvernementales invitées aux sessions de la CNUDCI<sup>1</sup>. À sa quarante-huitième session, en 2015, elle avait prié le Secrétariat d'inclure dans le rapport oral qu'il lui présentait sur les organisations invitées aux sessions de la CNUDCI des commentaires sur la manière dont ces organisations satisfaisaient aux critères qu'il appliquait pour décider d'inviter des organisations non gouvernementales<sup>2</sup>. À sa quarante-neuvième session, en 2016, elle s'était félicitée du rapport détaillé et instructif que le Secrétariat lui avait présenté pour donner suite à cette requête<sup>3</sup>. À sa cinquantième session, en 2017, elle avait prié le Secrétariat de lui fournir par écrit aux sessions suivantes des informations sur les organisations intergouvernementales et non gouvernementales invitées aux sessions de la CNUDCI<sup>4</sup>. La présente note fait suite à cette demande et porte sur la période comprise entre le début de la cinquante-deuxième session de la CNUDCI (Vienne, 8-19 juillet 2019) et la date de la présente note.

2. Les critères et procédures à appliquer pour inviter des organisations intergouvernementales et non gouvernementales aux sessions de la CNUDCI et à celles de ses groupes de travail sont disponibles sur le site Web de la CNUDCI à l'adresse : <https://uncitral.un.org/fr/about/faq/methods>.

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-sixième session, Supplément n° 17 (A/66/17), par. 288 à 298 ; *ibid.*, soixante-septième session, Supplément n° 17 (A/67/17), par. 174 à 178 ; *ibid.*, soixante-huitième session, Supplément n° 17 (A/68/17), par. 257 à 261 ; *ibid.*, soixante-neuvième session, Supplément n° 17 (A/69/17), par. 205 à 207 ; *ibid.*, soixante-dixième session, Supplément n° 17 (A/70/17), par. 279 à 281 ; *ibid.*, soixante et onzième session, Supplément n° 17 (A/71/17), par. 286 à 290 ; et *ibid.*, soixante-douzième session, Supplément n° 17 (A/72/17), par. 360 à 364.

<sup>2</sup> *Ibid.*, soixante-dixième session, Supplément n° 17 (A/70/17), par. 280.

<sup>3</sup> *Ibid.*, soixante et onzième session, Supplément n° 17 (A/71/17), par. 290.

<sup>4</sup> *Ibid.*, soixante-douzième session, Supplément n° 17 (A/72/17), par. 364.



3. Depuis la cinquante-deuxième session de la Commission, en 2019, aucune nouvelle organisation intergouvernementale (OIG) n'a été ajoutée à la liste des OIG invitées aux sessions de la CNUDCI et à celles de ses groupes de travail.

4. Le secrétariat de la CNUDCI a estimé que les organisations non gouvernementales (ONG) suivantes, qui avaient demandé à être invitées aux sessions de la CNUDCI et à celles de ses groupes de travail, remplissaient les critères d'admissibilité et les a ajoutées à la liste des ONG invitées aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail<sup>5</sup> : ACP Legal ([www.ohadac.com/accueil.html](http://www.ohadac.com/accueil.html)) ; International and Comparative Law Research Center ([www.iclrc.ru](http://www.iclrc.ru)) ; Russian Arbitration Center at the Russian Institute of Modern Arbitration (<https://centerarbitr.ru/en/main-page>) ; Third World Network (<https://twm.my/>) ; Transnational Institute ([www.tni.org](http://www.tni.org)) ; Netherlands Arbitration Institute ([www.nai-nl.org/nl/](http://www.nai-nl.org/nl/)) ; Institut de droit international ([www.idi-iil.org/fr/](http://www.idi-iil.org/fr/)) ; Foundation of the Review of International Law ; Nigerian Institute of Chartered Arbitrators ([www.nicarb.org/](http://www.nicarb.org/)) et All India Bar Association (<http://allindiabar.org/>).

5. Des modifications ont été apportées à cette liste pour tenir compte du changement de nom d'une organisation<sup>6</sup> et du statut d'invitation aux groupes de travail d'autres organisations<sup>7</sup>.

6. Le secrétariat de la CNUDCI a estimé que les ONG suivantes, qui avaient demandé à être invitées aux sessions de la CNUDCI et à celles de ses groupes de travail, ne remplissaient pas les critères d'admissibilité et leur demande a donc été rejetée (présentation dans l'ordre chronologique des demandes) :

a) Mumbai Grahak Panchayat (MGP – India) (<https://www.mumbaigrahakpanchayat.org>) souhaitait participer aux sessions du Groupe de travail IV (Commerce électronique) de la CNUDCI en tant qu'observateur. Cette organisation ne présentait ni composition internationale, ni projet à dimension internationale, ni compétence dans le domaine de travail qu'examine actuellement le Groupe de travail IV. Mumbai Grahak Panchayat a demandé au secrétariat de revoir sa décision et ce dernier a assuré que la question serait portée à l'attention de la Commission pour décision finale ;

b) Corporate Europe Observatory (<https://corporateeurope.org/en>) souhaitait participer aux sessions du Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États) de la CNUDCI en tant qu'observateur. Il a été constaté que l'expérience juridique ou commerciale avancée par l'organisation était suffisamment couverte par d'autres organisations déjà invitées aux sessions de ce groupe de travail ;

c) Le Centre pour la médiation, l'arbitrage et la conciliation (CMAC) souhaitait participer aux sessions du Groupe de travail II (Règlement des différends) de la CNUDCI en tant qu'observateur. Il a été constaté que cette organisation ne remplissait pas les critères d'admissibilité en tant qu'organisation internationale non

<sup>5</sup> Le tableau portant cet intitulé dresse la liste des ONG invitées à toutes les sessions annuelles de la Commission. Les organisations dont les noms y figurent en gras sont également invitées à participer en tant qu'observatrices aux débats sur tous les sujets actuellement confiés aux groupes de travail de la CNUDCI. La sixième colonne recense les organisations qui sont invitées à participer en tant qu'observatrices aux débats portant sur certains des sujets actuellement confiés à des groupes de travail de la CNUDCI, tandis que la septième colonne recense les organisations qui, par le passé, ont été invitées aux sessions de groupes de travail de la CNUDCI et y ont participé.

<sup>6</sup> La Commercial Finance Association a changé de nom pour devenir Secured Finance Network (voir entrée n° 226).

<sup>7</sup> Le China Council for the Promotion of International Trade a été ajouté à la liste générale des organisations non gouvernementales invitées aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail (voir entrée n° 67). Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-quatorzième session, Supplément n° 17 (A/74/17)*, par. 238. L'Association africaine de droit international (voir entrée n° 3) est désormais invitée aux sessions du Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États).

gouvernementale, notamment parce qu'elle était enregistrée sous forme de société de personnes ;

d) L'International Investment Law Centre Cologne (IILCC) (<https://iilcc.uni-koeln.de/>) souhaitait participer aux sessions du Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États) de la CNUDCI en tant qu'observateur. Il a été jugé que cette organisation ne remplissait pas les critères d'admissibilité en tant qu'organisation internationale non gouvernementale, étant donné que les établissements universitaires n'étaient en règle générale pas invités aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail ; et

e) Kantara Initiative Europe (<https://kantarainitiative.eu/>) souhaitait participer aux sessions du Groupe de travail IV (Commerce électronique) de la CNUDCI en tant qu'observateur. Il a été jugé que cette organisation ne remplissait pas les critères d'admissibilité en tant qu'organisation internationale.

7. Outre les ONG figurant comme invitées aux sessions du Groupe de travail III (Réforme du règlement des différends entre investisseurs et États) sur la liste des ONG invitées aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail, le Secrétariat a estimé que certaines ONG et autres entités supplémentaires pourraient apporter des contributions utiles aux travaux de ce groupe de travail au stade actuel de ses délibérations. En raison du caractère universitaire ou syndical de ces ONG et autres entités, ou parce que leur compétence et leur expérience ne concernent qu'indirectement les autres domaines de travail de la CNUDCI, il n'a pas été en mesure de les ajouter à la liste des ONG invitées aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail. Ces entités ont été placées sur une liste spéciale d'ONG et d'autres entités additionnelles invitées aux sessions du Groupe de travail III tant qu'il se consacrerait à la réforme du RDIE (voir le tableau ci-dessous). Le Secrétariat détermine s'il est nécessaire de les inviter aux futures sessions du Groupe en fonction des besoins de ce dernier à un moment précis<sup>8</sup>. Ces ONG et autres entités supplémentaires ne sont pas invitées aux sessions annuelles de la CNUDCI et il n'est pas non plus envisagé de les inviter à celles de ses autres groupes de travail. Il peut toutefois être envisagé de les inviter aux sessions annuelles de la Commission auxquelles seront examinés un ou des instruments relatifs à la réforme du RDIE.

<i>Acronyme</i>	<i>Nom complet de l'organisation</i>	<i>Site Web</i>
ACILP	African Center of International Law Practice	<a href="http://www.acilp.org/">www.acilp.org/</a>
FOEI	Amis de la Terre international	<a href="http://www.foei.org">www.foei.org</a>
AAIL	Asian Academy of International Law	<a href="http://www.aail.org">www.aail.org</a>
BIICL	British Institute of International and Comparative Law	<a href="http://www.biicl.org/">www.biicl.org/</a>
CIL	Centre for International Law at the National University of Singapore	<a href="http://www.cil.nus.edu.sg">www.cil.nus.edu.sg</a>

<sup>8</sup> Pour déterminer cela, le Secrétariat tient compte de l'évolution du mandat du Groupe de travail et de la nécessité d'assurer une représentation équilibrée des principaux points de vue ou intérêts dans les domaines concernés entre toutes les régions du monde. Il doit également prendre en considération les difficultés d'ordre logistique qu'il y a à donner satisfaction à toutes les organisations qui souhaitent participer aux sessions du Groupe de travail. En particulier, la capacité d'accueil limitée de la salle de conférence affectée à la session du Groupe de travail peut contraindre le Secrétariat à exercer son pouvoir discrétionnaire lorsqu'il sélectionne les ONG et les autres entités qui répondent le mieux aux critères d'invitation.

<i>Acronyme</i>	<i>Nom complet de l'organisation</i>	<i>Site Web</i>
OIEP	Centre for Research on Multinational Corporations	<a href="http://www.somo.nl">www.somo.nl</a>
CICDD	Centre international de commerce et de développement durable	<a href="http://www.ictsd.org">www.ictsd.org</a>
ClientEarth	ClientEarth	<a href="http://www.clientearth.org">www.clientearth.org</a>
CCSI	Columbia Center on Sustainable Investment	<a href="http://ccsi.columbia.edu">ccsi.columbia.edu</a>
CES	Confédération européenne des syndicats	<a href="http://www.etuc.org">www.etuc.org</a>
CSI	Confédération syndicale internationale	<a href="http://www.ituc-csi.org">www.ituc-csi.org</a>
CUTS International	Consumer Unity and Trust Society	<a href="http://www.cuts-international.org">www.cuts-international.org</a>
EFILA	Fédération européenne pour le droit des investissements et l'arbitrage	<a href="http://www.efila.org">www.efila.org</a>
T&E	Fédération européenne pour le transport et l'environnement	<a href="http://www.transportenvironment.org">www.transportenvironment.org</a>
CIDS	Geneva Center for International Dispute Settlement	<a href="http://www.mids.ch">www.mids.ch</a>
iCourts	iCourts	<a href="http://www.jura.ku.dk/icourts">www.jura.ku.dk/icourts</a>
IAM	Institut Afrique Monde	<a href="http://www.institutafriquemonde.org">www.institutafriquemonde.org</a>
IIED	Institut international pour l'environnement et le développement	<a href="http://www.iied.org">www.iied.org</a>
CAIL/ITA	Institute for Transnational Arbitration du Center for American and International Law	<a href="http://www.cailaw.org">www.cailaw.org</a>
IEA	Instituto Ecuatoriano de Arbitraje	<a href="http://www.iea.ec">www.iea.ec</a>
PluriCourts	PluriCourts	<a href="http://www.jus.uio.no/pluricourts">www.jus.uio.no/pluricourts</a>
SIMC	Singapore International Mediation Centre	<a href="http://www.simc.com.sg">www.simc.com.sg</a>
SEDI	Société européenne de droit international	<a href="http://www.esil-sedi.eu">www.esil-sedi.eu</a>
USCIB	United States Council for International Business	<a href="http://www.uscib.org">www.uscib.org</a>

8. La Commission pourra décider d'ajouter certaines ou l'ensemble des entités qui figurent dans le tableau ci-dessus à la liste des ONG invitées aux sessions de la CNUDCI et de ses groupes de travail.